

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2026

Liste des délibérations

- 2026.39 – Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 2026.40 – Transfert comptable du budget principal de la commune vers les budgets annexes de l'eau et de l'assainissement d'une partie des salaires des agents techniques
- 2026.41– Décision modificative n°1 – Budget principal – Chapitre 65
- 2026.42 – Décision modificative n° 1 – Budget annexe de l'eau – Redevance consommation en eau potable
- 2026.43 – Fixation de la cadence d'amortissement pour les subventions versées (Compte M57 – 20415331)
- 2026.44 – Approbation de l'assiette des coupes 2027 pour les forêts relevant du régime forestier.

Saint-Bonnet-Près-Orcival, le 15 septembre 2026



Jean-François ANDANSON, Maire

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (**sur RDV uniquement**) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.